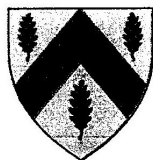


DÉPARTEMENT DE L'ORNE



MAIRIE
DE
LA COULONCHE
61220

Tél : 02 33 66 93 65

Fax : 09 62 26 76 47

Courriel : mairielacoulonche@orange.fr

Complément à l'arrêté municipal du 5 octobre 2020 portant sur l'ouverture des enquêtes publiques conjointes

Considérant que toutes les dispositions pour poursuivre la cession du chemin rural N°28 au lieu-dit " le Coudrai " ne sont pas satisfaites, le dossier de demande est retiré de la procédure d'enquête publique engagée faisant l'objet de l'arrêté municipal en date du 5 octobre 2020.

La demande pourra éventuellement être renouvelée à une date ultérieure.

Seule la procédure d'aliénation du chemin N° 51 au lieu-dit " La Buatière " est à retenir par l'objet de l'arrêté municipal d'enquêtes publiques conjointes en date du 5 octobre 2020.

Fait à La COULONCHE, 9 octobre 2020
Le Maire , Jacky LECOQ

